

# Circaète Jean-le-Blanc

*Circaetus gallicus*



Groupe d'Etudes  
Ornithologiques  
des Côtes d'Armor

**G.E.O.C.A**

Le Circaète Jean-le-Blanc est un migrateur typique du Paléarctique, dont les populations occidentales hivernent en Afrique (Sahel). Il recherche les milieux ouverts à couvert végétal peu épais et riches en reptiles : pelouses sèches ou rocailleuses, friches et landes de divers types. En Europe, l'aire de distribution s'étend du golfe de Finlande au nord de l'Estonie et du détroit de Gibraltar au nord de la mer Caspienne, l'essentiel des populations étant établi dans les pays méditerranéens et en Russie du Sud (**Joubert, 2001**). Non menacé, le statut de conservation européen du Circaète Jean-le-blanc le situe toutefois dans la catégorie défavorable (SPEC 3) au regard de ses effectifs restreints. Il figure dans la catégorie *Préoccupation mineure* (LC) de la Liste Rouge française (**U**). Au début du XXI<sup>e</sup> s, la France constitue encore un bastion important de l'espèce avec 1 800 à 2 460 couples ne nichant quasiment que dans la moitié sud de la métropole, les plus proches se situant en Vendée (**C**; **TH**). Durant un important déclin de la fin du XIX<sup>e</sup> s. jusqu'aux années 1970, l'espèce a disparu comme nicheur des zones septentrionales du pays (Bretagne, Normandie, Orne, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Alsace, Lorraine, Doubs, Haute-Saône). En Bretagne, l'espèce était notée nicheuse jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> s. en Loire-Atlantique et Ille-et-Vilaine mais n'a jamais été signalée en Côtes-d'Armor, Finistère et Morbihan (**G**). Depuis 1964, les observations de Circaète Jean-le-Blanc sont devenues quasi annuelles dans

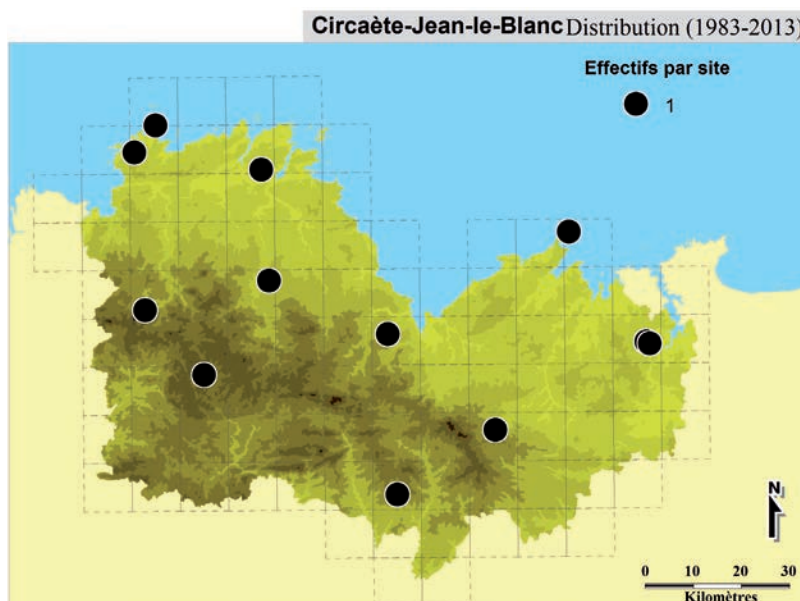
les monts d'Arrée (Finistère) et au cours de l'atlas 2004-2008, des indices de reproduction possibles y ont été enregistrés sur 4 mailles, correspondant à des cantonnements, parades et offrandes de proies (**C**).

En Côtes-d'Armor, le Circaète Jean-le-Blanc est un migrateur diurne occasionnel. Sur les 12 observations relatives entre 1980 et 2012, 5 concernent la migration pré-nuptiale, de fin février à fin mai : 1 le 3 avril 1995 à la Gromerais (Taden), 1 le 3 mai 1995 aux landes de Trélat (Taden), 1 le 10 avril 2003 à Ker Duault (Trédarzec), 1 le 12 mai 2007 à Kerauter (Maël-Pestivien) et 1 le 7 mai 2008 à Milin Ar Lann (Trébeurden). D'autre part, 4 observations peuvent être attribuées à des individus erratiques non reproducteurs : 1 le 22 juin 1980 à Guingamp, 1 le 4 juin 1981 à Boquen (Le Gouray), 1 le 17 juin 1997 en forêt départementale de Beffou (Loguivy-Plougras) et 1 le 18 juin 2008 à Ploufragan.

Enfin, 3 observations concernent le passage post-nuptial, de fin juillet à mi-novembre : 1 le 12 novembre 1989 au cap Fréhel (Plévenon), 1 le 11 octobre 2002 à la Ville Calaire (Loudéac) et 1 le 23 septembre 2012 à la presqu'île Renote (Trégastel).

## Bibliographie

**Joubert B. (2001).** Le Circaète Jean-le-Blanc. Editions Eveil Nature, 72 p.



Auteur : Patrice Berthelot

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

